

Communiqué de presse

Le 16 avril 2025 - **Deux lauréats pour l'appel à projets « Troubles psychiques : participation sociale et citoyenne » à l'initiative de la Fondation des Amis de l'Atelier, la Fondation Falret et la FIRAH.**

Un appel à projet pour des retombées pratiques et utiles

La Fondation des Amis de l'Atelier, qui accueille et accompagne plus de 4 000 personnes en situation de handicap mental, psychique ou porteurs de troubles du spectre autistique, a décidé de s'engager dans le champ de la recherche en santé mentale.

La première concrétisation de cet engagement est la réalisation d'un appel à projets « **Troubles psychiques : participation sociale et citoyenne** » en partenariat avec la Fondation Falret et la FIRAH.

Cet appel à projet a pour objectif de produire des connaissances qui amélioreront la participation sociale et citoyenne des enfants, adultes et personnes âgées vivant avec des troubles psychiques. Les recherches appliquées devront déboucher sur des résultats avec des retombées pratiques, utiles et utilisables par les personnes concernées, leurs familles, les aidants, les professionnels, etc.

Deux projets de recherche retenus

Deux projets de recherche lauréats ont été choisis par le comité de sélection de l'appel à projet.

Le projet CoFor HDF est une évaluation participative du Centre de Co-Formation au Rétablissement des Hauts-de-France (CoFor HDF) porté par et pour des personnes concernées par un trouble psychique. L'objectif de la recherche est de décrire, d'analyser et d'évaluer leur démarche inspirée des *Recovery Colleges**, ses effets sur les participants et les impacts sur les professionnels des champs médicaux et médico-sociaux.

L'enjeu de ce projet est de mettre en évidence la spécificité de l'approche du CoFor et ses avantages pour les personnes qui ont (ou qui ont eu) un trouble psychique, en vue de développer et de pérenniser le dispositif de co-formation.

Cela se traduit par **l'examen des effets de ce dispositif sur le processus de rétablissement** des participants, le développement de leur pouvoir d'agir, des compétences psycho-sociales et de leur participation sociale, leur sentiment de légitimité, de compétence, leur estime de soi et l'auto-stigmatisation. Les rapports avec les soignants et les institutions seront aussi examinés.

L'évaluation porte également sur **les impacts sur les professionnels du soin et de l'accompagnement**, pour saisir l'évolution de leurs pratiques et de leurs représentations.

La finalité de cette évaluation vise aussi à **développer les conditions de l'essaimage** de la démarche du CoFor sur le territoire national, auprès d'autres personnes concernées susceptibles de la reproduire et de l'adapter sur leur propre territoire. Les résultats de cette recherche co-construite avec des personnes concernées par un trouble psychique sont donc destinés à atteindre un large public, composé de leurs pairs et leurs proches, des acteurs professionnels et des institutions qui les soutiennent. Ils viseront également les élus locaux et nationaux qui participent à l'élaboration des politiques sociales et de santé publique.

Pour en savoir plus : <https://www.firah.org/fr/evaluation-participative-cofor-hdf.html>



Le projet Territoire Zéro Tutelle - Territoire d'Expérimentation MOindre INcapacitation

Dans le champ de la protection juridique des majeurs, l'approche par les droits humains sous l'impulsion de la Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées (CIDPH) est un défi d'autant plus complexe qu'au-delà de la participation sociale, le secteur se heurte aux tensions entre le droit positif national et l'application en particulier du premier point de l'art. 12, « Les États Parties réaffirment que les personnes handicapées ont droit à la reconnaissance en tous lieux de leur personnalité juridique ».

Dans une démarche participative, avec et pour la personne accompagnée (dont une altération des facultés mentales a conduit à la mise en place d'une mesure de protection) dans un service de protection juridique des majeurs, ce projet de recherche a l'ambition d'**expérimenter l'accompagnement dans le cadre de mesures moins coercitives ou restrictives de citoyenneté et moins stigmatisantes**.

Ce projet permettra, d'une part, de mesurer et analyser les freins et marges de manœuvre de l'ensemble des acteurs du système de protection et de l'action sociale et médicosociale et, d'autre part, d'outiller toutes les parties prenantes pour faire de la participation sociale et citoyenne un levier essentiel du changement de paradigme promu par la CIDPH.

Pour en savoir plus : <https://www.firah.org/fr/tzt-t-e-mo-in.html>

Pour plus d'information sur cet appel à projet « Troubles psychiques : participation sociale et citoyenne » et ses modalités : www.firah.org/fr/troubles-psychiques-et-participation-2024.html

*Recovery colleges : centres situés dans la collectivité où toute personne a accès gratuitement à des formations sur le bien-être et la santé mentale.

Contacts :

Alix Decroix – Attachée de presse Fondation des Amis de l'Atelier
alixdecroix@gmail.com
06 63 98 36 18

Dr Nathalie Catajar, Directrice médicale Fondation des Amis de l'Atelier : 06 65 81 44 61

Fondation Falret : Hélène Teurlais : 07 61 16 88 91

FIRAH : Virginia Lecach : 07 65 80 35 46

À propos de la Fondation des Amis de l'Atelier :

Depuis plus de 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne plus de 4 000 personnes (adultes et enfants) en situation de handicap mental, psychique ou porteurs de troubles du spectre autistique, au sein de ses 100 établissements et services et dispositifs (en Ile-de-France et en Haute-Vienne). Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie et favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.

Pour en savoir plus : www.fondation-amisdelatelier.org

A propos de la Fondation Falret :

Pionnière du médico-social en santé mentale depuis 1841, la Fondation Falret est reconnue pour l'expertise qu'elle a développée dans l'accompagnement des personnes et leur projet de vie et de rétablissement dans la société.

Pour répondre aux besoins et aspirations propres à chacun des 5 300 enfants et adultes qu'elle accueille, la fondation mobilise près de 800 salariés sur les territoires de ses 55 établissements et dispositifs, avec un solide réseau de partenaires. Ambitieuse pour notre futur, et engagée à diversifier les ressources au service de l'inclusion de publics vulnérables, la fondation soutient la recherche ainsi que le développement et l'innovation de solutions et pratiques nouvelles avec et pour les personnes concernées.

Pour en savoir plus : www.falret.org

A propos de la FIRAH :

Créée en 2009 et reconnue fondation d'utilité publique en 2011, la FIRAH entend répondre à un vide constaté entre le monde de la recherche et celui du terrain. Pour cela, elle œuvre au développement d'une recherche répondant aux besoins identifiés par les acteurs terrain, en soutenant des recherches appliquées et participatives ; et veille à ce que les connaissances produites par les recherches soient transférées vers les acteurs de terrain pour qu'elles nourrissent leurs pratiques. Ainsi, la FIRAH entend améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées. Elle est aujourd'hui présidée par Charles Gardou.

Pour en savoir plus : <https://www.firah.org/>